

Pour votre avenir

ANWAR LUBY 642 McKenzie Lake Bay Calgary AB T2J 3X4

FortisAlberta Inc.

Date à laquelle l'état de votre participation a changéNuméro de contrat30 juin 200010001933

Certaines options s'offrent à vous pour l'affectation de l'actif que vous détenez dans le présent régime. Consultez les options à la page 2.

La valeur de votre actif en date du 30 juin 2000

Vos cotisations	37 004,15 \$
Les cotisations du promoteur	7 000,78
Valeur de votre compte	44 004,93 \$
Répartition de vos droits acquis :	
Droits non immobilisés	0,00 \$
Droits immobilisés - AB	13 001,48
Droits immobilisés - MB	25 002,81
Droits immobilisés - NS	6 000,64

Vos options -

Lorsque vous cessez de participer au Régime de retraite enregistré

En date du 30 juin 2000

Si vous ne faites rien

Votre actif restera dans le présent régime si vous **ne** faites **pas** connaître votre choix à la Financière Manuvie d'ici au 18 septembre 2000.

Des questions?

Vous avez besoin d'aide pour choisir une option?

L'un des spécialistes en solutions de transition de la Financière Manuvie peut vous aider.

Vous pouvez communiquez avec eux de 9 h à 17 h (HE), du lundi au vendredi.

Vous n'avez qu'à composer le 1-866-991-3056, ou envoyer un courriel, à l'adresse

Consultez le relevé ci-joint pour en savoir plus sur votre épargne.

Remarque importante concernant la valeur de vos droits

Les montants indiqués dans le présent rapport ne sont donnés qu'à titre indicatif. Entre la date d'inscription d'un montant et la date à laquelle des sommes sont retirées du régime, la valeur de vos droits peut **augmenter ou diminuer** en raison :

- de cotisations supplémentaires ou de modifications à votre compte;
- de fluctuations de vos revenus de placement;
- de rajustements à la valeur marchande des placements garantis en cas de rachat anticipé;
- de l'impôt ou des frais applicables, s'il y a lieu, en cas de retrait.

Veuillez lire attentivement votre relevé

Nous avons tout fait pour nous assurer de l'exactitude du présent relevé; veuillez toutefois le lire attentivement et nous signaler toute erreur.

Le rapport sur vos options

En date du 30 juin 2000 Nom du participant : ANWAR LUBY Numéro de participant : 3 Numéro de client: 100110352

Régime de retraite enregistré

Numéro de contrat : 10001933

Division: 001 - Active

Options de transfert pour l'actif immobilisé

Option 1 - Conserver votre actif auprès de la Financière Manuvie

Si vous voulez continuer à épargner, transférez votre actif dans un **Régime** personnel Manuvie CRI (compte de retraite immobilisé).

Vous pouvez continuer de bénéficier de nombreux avantages qu'offrait votre régime collectif. Lisez le dépliant ci-joint. Vous remarquerez à quel point il est facile d'adhérer à un régime.

Option 2 - Transférer votre actif auprès d'un autre établissement financier

Vous pouvez transférer votre actif dans un autre régime qui prévoit l'immobilisation des fonds, comme un autre régime de retraite enregistré (RRE), un compte de retraite immobilisé (CRI), ou souscrire à une rente différée.

Options pour votre actif

	Immobilisé
Rente	✓
CRI	✓
RRE	✓

Avant la fin de l'année de votre 71^e anniversaire

Conformément aux règles de l'impôt sur le revenu en vigueur, tout actif détenu dans un régime enregistré doit servir à la souscription d'un produit de revenu de retraite enregistré (par exemple un FERR, FRV, une rente) avant la fin de l'année de votre 71e anniversaire.

À propos de votre actif immobilisé

Vous ne pouvez pas encaisser des sommes immobilisées. Ces sommes doivent servir à vous procurer un revenu de retraite.